

# AVIS DE COURSE

50<sup>ème</sup> BLONDEAU MARINE & 14<sup>ème</sup> DJINN'S CUP

**La Régate des 50 ans**

17 et 18 Août 2019

Ars-en-Ré CNAR

5C

*La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) ;
- 1.2 Les règlements fédéraux ;
- 1.3 Les Règles des Classes concernées.

## 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux Habitables Osiris, Djinn7 et Blue Djinn
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité.

## 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont de 50 € par bateau.

## 5. PROGRAMME

- 5.1 Inscriptions au Club-House du CNAR le vendredi 16 août de 11h30 à 13h30 et de 18h00 à 20h00.:
- 5.2 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 17 août	9h00 au large du banc du Bûcheron	Toutes
Dimanche 18 août	10h00 au large du Bûcheron pour parcours côtier	Toutes

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales.

## 7. PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de types côtiers et construits.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe parcours et zone de course

## 8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour pour les classes suivantes

## 9. CLASSEMENT

- 9.1 3 courses devront être validées pour valider la compétition.
- 9.2 (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

- (b) Quand 4 à 9 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- (c) Quand 10 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

## 10. PLACE AU PORT

Emplacement au port : ponton visiteurs Port Village

## 12. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 13. PRIX

Remise des prix le dimanche 18 août vers 19H30 au Hangar BLONDEAU, suivie de la soirée Anniversaire des 50 ans de Blondeau Marine.

## 14. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : CNAR Jean-Claude JEGOU  
06 10 78 86 59.

## 16. HEURE DE LA MAREE DURANT L'EPREUVE

Port de	Baie	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
Ars en Ré	Pertuis breton	17/08/2019	12h56	06h31-18h43	81-81
		18/08/2019	13h29	06h57-19h12	80-79

## ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE

Zone de course : Pertuis breton

Type de parcours : construits et côtiers